

**1847**  
**Société par actions simplifiée au capital de 102 000 euros**  
**Siège social : 18, Avenue Gambetta**  
**55000 BAR LE DUC**

## **ACTE MODIFICATIF DES STATUTS CONSTITUTIFS**

### LE SOUSSIGNÉ :

- Monsieur David DELIAU, né le 21 janvier 1973 à BAR LE DUC (55), demeurant 30, Rue Jeanne d'Arc - 55000 BAR LE DUC, célibataire, déclarant ne pas être lié par un pacte civil de solidarité tel que prévu par les articles 515-1 et suivants du Code civil,

Ci-après dénommé "l'associé unique",

Constate l'erreur matérielle figurant dans les statuts constitutifs portant sur la date de clôture du 1<sup>er</sup> exercice social.

En effet, l'article 17 des statuts indique que le 1<sup>er</sup> exercice social se terminera le 30 septembre 2024.

L'erreur porte sur l'année de clôture qui doit être fixée au 30 septembre 2023.

Aussi, l'associé soussigné décide d'apporter la modification suivante à la rédaction de l'alinéa 2 de l'article 17 des statuts

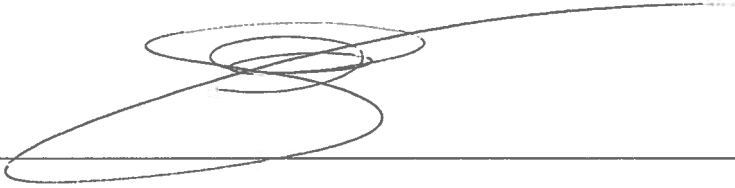
### **ARTICLE 17 - EXERCICE SOCIAL**

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1<sup>er</sup> octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante.

Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés et se terminera le 30 septembre 2023.

Fait à BAR LE DUC  
Le 30 août 2023  
En 2 exemplaires originaux

David DELIAU

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right, enclosed within a rectangular border.